

Joigny, le 15 décembre 2016

Inspection de l'éducation
nationale
Joigny Centre Yonne

Téléphone
03 86 62 00 71
Télécopie
03 86 92 94 12
Courriel
secjoi@ac-dijon.fr

10 Avenue Rhin et Danube
89300 JOIGNY

NOTE DE SERVICE N° 5

Année scolaire 2016/2017

Emargement des enseignants de l'école,
Des titulaires remplaçants
Et des personnels spécialisés des RASED

SOMMAIRE

Fiche à destination des remplaçants

Mise en place du pôle ressource

Planification des réunions de directeurs

Réunion T2

Planification des animations pédagogiques optionnelles

*À la veille des congés de Noël,
je vous souhaite au nom de l'équipe de la circonscription, à toutes et à tous,
au vu de votre investissement, de bonnes vacances et d'excellentes fêtes de fin d'année.*

L'inspecteur de l'éducation nationale
Nicolas Briolland

Fiche pour les remplaçants

Chaque enseignant doit s'organiser afin que les remplaçants puissent prendre en charge rapidement la classe. Les informations principales de la classe, voire de l'école, les dispositions spécifiques, PAI, PAP, ... seront facilement accessibles. Je vous recommande de glisser ces éléments dans votre registre d'appel. Je vous propose pour ce faire d'utiliser à minima l'imprimé joint à cet envoi (*cf annexe 1*).

Mise en place du pôle ressource

Le pôle ressource de la circonscription se réunira le vendredi 27 janvier de 9h30 à 12h. Les personnes concernées seront personnellement informées.

Réunions de directeurs

Je réunis l'ensemble des directeurs de la circonscription dès la rentrée de janvier. Vous trouverez en *annexe 2* les répartitions par secteur. Je vous prie d'assister le :

- 16 janvier 2017, à 17h15, pour le secteur de Joigny, à l'école Albert Garnier élémentaire ;
- 17 janvier 2017, à 17h, pour le secteur de Migennes, à l'école Marcel Pagnol ;
- 19 janvier 2017, à 17h, pour le secteur de Saint-Florentin/Brienon, à l'école Jean Pezenec.

Pour tout sujet que vous souhaiteriez aborder, merci d'adresser au préalable votre questionnement au secrétariat.

Réunion T2

Je tiendrai une réunion à l'attention des enseignants T2, le mardi 7 février 2017 à 17h15, dans les locaux de la circonscription.

Animations pédagogiques

Les animations pédagogiques ont été validées au regard des dernières inscriptions. Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance des listes jointes et du calendrier défini en *annexe 3*. Nous avons été contraints de modifier quelques dates au vu du nombre d'inscriptions et de la volonté de répondre au mieux au besoin de chacun.

En ce qui concerne les parcours magistère, ils seront ouverts à partir du 15 janvier 2017. Ils seront accessibles par le lien :

<http://circo89-joigny.ac-dijon.fr/spip.php?article345>

Pour l'animation en cycle 1 « carnet de progrès : l'évaluation positive », trois heures, le dispositif retenu sera de se réunir par réseaux d'écoles préalablement constitués (*cf. annexe 4*) entre le 1^{er} février et le 31 mars. Vous pourrez échanger sur les outils déjà mis en œuvre à ce jour et les éventuelles difficultés. Pour certaines écoles, vous aurez à finaliser les carnets de suivi des apprentissages. La date fixée pour ce travail devra être validée par les conseillères pédagogiques afin qu'elles puissent éventuellement vous accompagner. Des documents d'aide à la réflexion vous seront adressés. L'ensemble de vos travaux devra parvenir en circonscription avec l'idée d'enrichir notre site de circonscription pour une mutualisation éventuelle.

Pour l'animation en cycle 2 « chantier d'école construire une progression de cycle », trois heures, l'organisation retenue sera de se réunir par réseaux d'écoles préalablement définis (*cf. annexe 5*) entre le 1^{er} février et le 31 mars pour échanger sur les programmations mises en œuvre et les éventuelles difficultés rencontrées. La date arrêtée devra être validée par les conseillères pédagogiques afin qu'elles puissent éventuellement vous accompagner. Des documents de travail vous seront adressés. Toutes vos réalisations devront parvenir au secrétariat pour diffusion auprès de l'ensemble des enseignants de la circonscription.

Pour tout questionnement, l'équipe de circonscription se tient à votre disposition.

